

M. Huntington: Répondez à la question, Herb.

M. Gray: Nous n'aurions pas pris les mesures que les gouvernements provinciaux, qui sont de même allégeance politique que lui, nous ont instamment demandé de prendre. Ce n'est pas avec moi qu'il doit discuter, mais avec ses collègues de son parti qui représentent l'est du Canada. J'espère qu'ils prendront note de ce qu'il a dit et qu'ils tireront cette chose au clair au sein de leur caucus, comme bien d'autres choses d'ailleurs.

M. Lewis: Nous n'avons pas de Gillespie chez nous.

M. Lang: Vous aimeriez bien en avoir un.

M. Lambert: Monsieur le Président, j'espère que le ministre finira par nous répondre sans se perdre dans le genre de verbiage politique qu'il affectionne. J'aimerais qu'il se reporte aux tableaux 2.1 et 2.2 de la Partie 1 du Plan de dépenses du gouvernement. Tout comme mon collègue de Lethbridge-Foothills (M. Thacker), je rappelle au ministre que depuis des années, nous disons que les tableaux, en début du chapitre du Plan de dépenses, donnent une impression totalement erronée. Le ministre conviendrait sûrement que les dépenses globales prévues pour 1982-1983 ne sont plus du tout d'actualité puisqu'elles ont été préparées il y a six mois. Elles valent jusqu'à la fin de décembre 1982 et il nous reste encore trois mois avant la fin de l'exercice fiscal 1982-1983.

Nous n'avons donc pas vu le budget final ou budget C. Mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) vous dirait que ce sont généralement les budgets les plus intéressants puisqu'ils sont les plus gros. La somme de 81,150 millions est peut-être très inférieure à la réalité. En outre, il n'y a que deux sommes dans la colonne 1983-1984 qui sont plus ou moins exactes. La première concerne les dépenses budgétaires projetées et la deuxième, les emprunts. Il n'y a pas de budget supplémentaire A, ni de budget supplémentaire B, ni de budget supplémentaire C. Par conséquent, le tableau qui montre les changements survenus d'année en année est incomplet et trompeur sur toute la ligne. Le ministre peut-il nous donner des chiffres plus précis quant aux dépenses globales prévues pour 1982-1983? Que prévoit au juste le président du Conseil du Trésor? Nous aimerions bien le savoir, car au moment même où nous abordons l'étude du budget des dépenses, le gouvernement nous demande de l'autoriser à emprunter 14 milliards pour 1983-1984. Voilà pourquoi nous aurions besoin de ces renseignements tout de suite et non dans six mois. Je m'excuse si ma question est un peu longue, mais le ministre peut-il nous fournir des précisions sur les exercices 1982-1983 et 1983-1984?

● (1640)

M. Gray: Monsieur le Président, je crois que le tableau 2.1 qui figure dans la Partie I, indique le montant des prévisions supplémentaires finales. Elles seront déposées d'ici quelque temps à la Chambre et les montants exacts seront connus à ce moment-là.

En ce qui concerne les dépenses proposées pour 1983 et 1984, le député a raison en ce sens que le tableau représente une synthèse des prévisions de dépenses globales. Et ces chiffres ne représentent pas seulement les montants qui figurent dans le Livre bleu, mais aussi comme on l'indique dans le

Budget principal des dépenses, 1983-1984

tableau, les montants réservés pour les prêts, les placements et les avances. On a aussi prévu une réserve centrale destinée à couvrir les ajustements aux frais des programmes statutaires. Ces coûts représentent les réserves des différentes enveloppes, et les dépenses qui figureront dans les prévisions de dépenses supplémentaires, dès que l'on aura décidé des nouveaux programmes de dépenses à adopter ou des ajustements à apporter aux programmes existants.

On prévoit aussi une certaine somme au titre des annulations, autrement dit, les crédits prévus dans le Livre bleu mais non dépensés, de même qu'un rajustement ou une allocation pour les remboursements de prêts contractés les années précédentes.

Je vais repasser ces différents chiffres. Le budget principal des dépenses s'élève à 85,618 millions. Pour les prêts, placements et avances, on a prévu 1,843 millions. La réserve centrale s'élève à 891 millions. Les réserves pour les différentes enveloppes à 2,452 millions. De ces sommes, il faut déduire l'allocation pour les annulations de dépenses, soit 1,407 millions et le remboursement des prêts contractés les années précédentes, soit 497 millions. Quand on additionne le premier groupe de chiffres et qu'on en déduit les deux derniers, on obtient en fin de compte, comme cela figure au tableau 2.1, 88,9 milliards de dollars.

Comme je l'ai dit, le tableau 2.1 est la synthèse de toutes ces dépenses mais on trouvera davantage de renseignements dans les différents tableaux qui figurent dans le plan général des dépenses, soit la Partie I, et aussi dans la déclaration que j'ai faite cet après-midi.

M. Lambert: Pour sa gouverne, monsieur le Président, que le ministre consulte le tableau 2.2 où le total est le même, soit 88,9 milliards de dollars. Il comprend la réserve pour ajustement et l'annulation. Il n'y a donc pas de différence.

Si le Chiffre de 87,852 millions reflète fermement les dépenses budgétaires, tout en permettant une certaine souplesse, comme il se doit, en ce qui concerne la réserve pour ajustement et l'annulation, à quoi bon prévoir à trois reprises une réserve supplémentaire qui aura pour effet de faire monter le total de 88,9 milliards, ou de 87,852 millions pour les dépenses budgétaires, à près de 95 milliards de dollars si l'on se fie aux prévisions des dernières années?

M. Gray: Monsieur le Président, si le gouvernement veut puiser dans la réserve, il devra déposer un budget supplémentaire et le faire adopter par la Chambre. Il n'y a pas lieu de dire qu'on fera monter le total.

Soit dit en passant, lorsqu'ils étaient au pouvoir, les conservateurs se vantaient d'avoir implanté ce programme et ce système de gestion des dépenses. Nous ne faisons qu'appliquer les éléments de ce système que nous disposons de la même manière qu'on nous les a présentés la première fois, si je ne m'abuse, sous les conservateurs. J'ai toutefois entendu dire que le système était déjà en bonne voie d'élaboration sous le gouvernement qui était au pouvoir avant 1979. Si l'on veut ergoter sur le mode de présentation des données, il me semble qu'il faut en partager la responsabilité des deux côtés de la Chambre.